



57^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif sur la mise à jour orale du Haut-Commissaire sur l'Ukraine

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

8 octobre 2024

Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire pour son rapport oral, de même que pour la mise à jour écrite sur la situation des droits humains et sur le traitement des prisonniers de guerre.

Cela fait plus de dix ans maintenant que la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine fait rapport à ce Conseil sur la situation dans le Donbass, en Crimée et dans les zones temporairement occupées. Rien dans ses rapports minutieux et vérifiables ne permet de confirmer les prétextes invoqués par la Fédération de Russie pour justifier l'injustifiable, à savoir son agression à très grande échelle contre son voisin démocratique ukrainien en février 2022.

Depuis plus d'une décennie, les représentants de la Russie qui s'adressent à ce Conseil, citent une litanie de crimes soi-disant perpétrés par Kyïv contre les minorités russophones, mais sans fondement dans la réalité.

Nous renouvelons notre appel à la Russie d'arrêter cette guerre insensée et de retirer toutes ses troupes de l'Ukraine sans délai. Nous encourageons tous les pays à reconnaître la réalité brutale de cette guerre d'agression, contraire à notre Charte, et à soutenir les efforts de l'Ukraine pour sortir du conflit par une paix juste et durable.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Si des délégations dans la salle avaient des doutes sur la fiabilité de vos rapports, pouvez-vous les rassurer en citant d'autres sources fiables en appui de vos conclusions ?

Je vous remercie de votre attention.

(252 mots – 1m30s)